

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-323/SG/FIN autorisant M. Ismaël Abdou Mohamed à acquérir un immeuble sis à Ambouli, titre foncier n° 347.

n° 70-323/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Ismaël Abdou Mohamed est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, sise à Ambouli, et immatriculée at Livre foncier du Territoire sous le n° 347 au nom de Mlle Brustier.